

Madame la Présidente, Monsieur le Président, Maître,

Le Cercle d'Escrime d'Annonay a le plaisir de vous inviter à participer au

13ème TOURNOI INTERNATIONAL DE LA VILLE D'ANNONAY

OPEN OUVERT À TOUS LES LICENCIÉS FFE et ETRANGERS (pass compétition non obligatoire)

Lieu : **Gymnase Rives de Faya, Avenue Jean Jaurès, 07100 Annonay** (GPS 45°14'50,5"N ; 4°40'14,7"E)

Il est recommandé de se garer sur le parking Michelet (45°14'58.0"N 4°40'19.3"E) en face du Lycée Boissy d'Anglas à 400 m du Gymnase Un fléchage sera mis en place à l'occasion de la compétition.

Dimanche 02 février 2020

REGLEMENT DU TOURNOI PAR EQUIPES DE 3

Article 1 : HORAIRES

Appel: 9 h 00 Scratch: 9 h 20 Début de la compétition: 9 h 40

Article 2 : FORMULE DE L'EPREUVE

Tournoi spécial « Sport Féminin Toujours »

Dans le cadre de l'opération « Sport féminin toujours », il est proposé que les équipes féminines aient leur propre tournoi lors de l'Open (si le nombre d'équipes est au minimum de 6).

Tournoi équipes mixtes ou hommes

Pour les deux tournois avec ou sans remplaçant : Un tour de poule sans élimination en 15 touches – relais à l'italienne



Tableau d'élimination directe en 45 touches - relais à l'italienne Toutes les places seront tirées.

Article 3 : ARBITRAGE et SECURITE

Auto-arbitrage par les tireurs ou arbitres du club organisateur bénévoles.

L'application de la nouvelle réglementation sur les masques sera de vigueur (depuis septembre 2019, un nouveau système d'attache par double sangle est obligatoire en France pour les compétitions à partir de M17).

Article 4 : INSCRIPTIONS

Engagements en ligne sur le site de la FFE jusqu'au **Mercredi 29 janvier 2020 inclus** http://www.escrime-ffe.fr (le pass-compétition n'est pas obligatoire).

Les frais d'inscription sont de 10 euros par tireur et 5 euros par tireuse (dans le cadre du « Sport Féminin Toujours ».

Pour les licenciés étrangers écrire à <u>strevin@club-internet.fr</u> en fournissant une copie de la licence pour la saison 2019/2020.

En cas de difficulté, les inscriptions seront prises sur place pour les licenciés FFE.

Article 5 : DIRECTOIRE TECHNIQUE

Le Directoire Technique sera composé sur place et prendra les décisions sans délai et sans appel. Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément à l'annexe IV du RS FFE 2019/2020.

RECOMPENSES

- Les 3 premières équipes du tournoi mixtes ou hommes seront récompensées.
- Toutes les équipes du tournoi « Sport Féminin » seront récompensées.

RESTAURATION

Une buvette fonctionnera tout au long de l'épreuve.

DIVERS

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol survenant durant la compétition.

Contact: 07 62 00 11 76 ou 06 32 88 12 26

Un stand 4Fencing sera présent durant toute la journée.

Le Président

Yvan WINGERTER Boris WINGERTER

L'enseignant